

Roscoff

Clinique Kerléna. Marche solidaire samedi 16 juin



Les 17 employées appellent les élus et la population à se joindre à elles en signe de solidarité, samedi.

Dans un peu moins d'un an, 17 employées du service propreté à la clinique Kerléna seront licenciées. Elles ont entre 22 et 33 ans d'ancienneté. Pour faire entendre leur détresse, elles organisent une marche solidaire, samedi 16 juin.

Incompréhension et détresse psychologique règnent chez les 17 agents du service propreté, employés par le prestataire de services Elior, à la clinique Kerléna. Leur employeur leur a signifié, le jeudi 7 juin, que le contrat qui arrive à terme en mai 2019 n'était pas renouvelé par la nouvelle entité baptisée Cap Horn, de Landerneau, née de la fusion annoncée de longue date de la clinique Kerléna et de celle de l'Elorn de Landerneau. Pour faire entendre

leur colère, les 17 personnels féminins organisent une marche solidaire, le samedi 16 juin, à 15 h, au départ de la clinique Kerléna. Et appellent les élus et la population à se joindre à elles en signe de solidarité.

Un transfert « douloureux »

« On nous avait promis la sécurité de l'emploi en 2005 » clament-elles, alors qu'elles étaient employées en qualité d'agent de service hospitalier (ASH) par la clinique Kerléna et qu'elles font l'objet, à cette époque, d'un transfert, qu'elles décrivent comme « douloureux », pour devenir personnels de la société extérieure Elior qui leur était alors parfaitement inconnue. Elles ont à ce jour entre 22 et 33 ans d'ancienneté, précisent-elles. Cinq autres personnels du service propreté, employées en CDD depuis environ trois ans, vont connaître le même sort, alors qu'à contrario les quatre personnels employés en CDI au service restauration par le même prestataire à la clinique Kerléna retrouveraient un poste

correspondant, à l'institut Cap Horn.

Des propositions diverses

Plusieurs employées mettent en avant des propositions de rupture conventionnelle de leur contrat de travail à l'occasion d'entretiens individuels réalisés par leur employeur, jeudi 7 juin. Il leur aurait également été indiqué la possibilité de postuler à titre individuel à un poste équivalent à l'institut Cap Horn, en concurrence avec les personnels de la clinique de l'Elorn et en perdant la totalité de leur ancienneté. Une réunion a lieu jeudi 14 juin à Kerléna entre les 17 employées, en grande majorité non syndiquées, et un syndicat conventionnel (CFDT).

▼ Pratique

Marche solitaire au départ de la clinique Kerléna, samedi 16 juin, à 15 h, circuit : rue Edouard-Corbière, rue Réveillière, vieux port, quai d'Auxerre, rue Jules-Ferry, rue Brizeux, rue Albert-de Mun, rue Bagot et retour devant la clinique Kerléna.